

LA FAMILLE LEPLATIER À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

LEPLATIER Jacques :

- Le 29 janvier 1505 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire royal à Auxerre, en présence des deux cordonniers auxerrois Jean Ravillon et André Armant, sont comparus Jean Tabard l'aîné, (*illisible*) Gaulchou (ou Gaulcho) et Jean Péneau dit Boyn, tous les trois vigneron à Auxerre et tuteurs et curateurs de Jean Gaulchou (ou Gaulcho), fils mineur de Guillaume Gaulchou (ou Gaulcho) et de feue Ursule, son épouse, lesquels ont cédé à bail à Jean Sauguenet un quartier de vigne à Auxerre, tenant d'une part à Jacques Leplatier et par-dessous à Thiénon Picard, ceci pour dix années consécutives et moyennant une rente annuelle de 10 sols tournois [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 63 recto].